

STAGE NÉO-RETRAITÉS

« Pourquoi rester syndiqué.e
quand on est retraité.e ? »

SNES

209 rue Nationale - LILLE

Judi 8 novembre 2018

14h00 à 17h00

Beaucoup d'entre nous partent à la retraite avec soulagement vue la dégradation des conditions de vie et de travail, avec nostalgie aussi, car être enseignant pendant de nombreuses années ne s'efface pas. Partir à la retraite, c'est d'abord éprouver un grand sentiment de liberté : enfin la possibilité de réaliser tous nos projets ! C'est aussi quitter un monde professionnel familier avec ses engagements multiples dont le SNES faisait partie.

Le SNES qui n'a pour autant pas disparu de ton horizon si tu as à cœur de vivre une retraite responsable, dans le droit fil de ton engagement passé et qui peut être pour toi le lieu d'une participation tout aussi active à la vie sociale et publique de notre pays.

Pour défendre les revendications spécifiques aux retraités, pour défendre les revendications intergénérationnelles, il faut se retrouver, se rassembler. Pour imposer d'autres choix économiques, politiques et sociaux, une mobilisation massive, retraités et actifs, est indispensable.

Les stages syndicaux sont ouverts à tous. L'autorisation d'absence pour y participer est de droit. N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.

Pour participer à ce stage : il faut déposer votre demande d'autorisation d'absence de droit auprès de votre établissement avant le 8 octobre 2018 ([modèle à compléter](#)).

Puis, vous inscrire auprès du SNES de Lille (voir ci-dessous)

Inscription :



formulaire d'inscription en ligne
www.lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN